



Orange réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion sociale et numérique aux Antilles-Guyane à travers le dispositif du don en boutiques

A compter de ce Mardi 1^{er} Septembre 2020, dans toutes ses boutiques des Antilles-Guyane, Orange offre la possibilité à ses clients, à l'occasion de leurs achats, de faire un don en faveur d'une association locale. Une campagne de collecte au service de l'inclusion sociale et numérique, organisée pour la deuxième année consécutive et qui se poursuivra jusqu'au 3 février 2021.

Les associations éligibles sont les suivantes :

- En Guadeloupe, l'association Soleil Kléré Nou qui accompagne les personnes en situation de handicap. Qu'ils s'articulent autour du numérique, de la culture ou de l'art, les multiples projets de cette association ont pour objectif commun l'inclusion sociale de ces personnes désavantagées par la vie.
- En Martinique, l'association Madin' Jeunes Ambition, souhaite sensibiliser aux risques liés aux d'addictions et aux comportements accidentogènes sur les routes. Les dons serviront à financer son projet « Des images et des mots pour prévenir », notamment la production d'outils numériques et d'un film documentaire dédiés à la prévention. Ces contenus seront diffusés en milieux scolaires et structures spécialisés, mais aussi sur les réseaux sociaux, à la télévision et la radio.
- Enfin Guyaclic est l'association guyanaise retenue. Elle prône l'accès aux outils numériques pour tous et œuvre au quotidien pour réduire la fracture numérique. Son projet « Handicap et Numérique » vise l'autonomie et l'inclusion des personnes porteuses de handicap à travers la promotion d'outils adaptés, la création d'un parcours d'appropriation du numérique et la promotion de métiers leur étant accessibles.

Pour les clients désireux de faire un don, rien de plus simple. Au moment de leur passage en caisse et du paiement par carte bancaire, il leur est proposé d'ajouter de quelques centimes à 1€ au montant de leur achat. 100% des dons des clients sont reversés aux associations précitées.

Plus de précisions sur le dispositif via le site : <https://bienvivreledigital.orange.fr/le-don>

Pour mettre en place le don en boutiques, Orange s'est appuyé sur la start-up solidaire Microdon. Pour en savoir plus sur Microdon : <https://www.microdon.org/>

L'engagement d'Orange en faveur de l'inclusion numérique, dans les territoires où le groupe est présent, se traduit par des actions envers les jeunes éloignés du numérique et de l'emploi. Afin d'assurer une chance égale à chacun, Orange est engagé depuis de nombreuses années dans des programmes « Egalité des Chances » auprès de ses

partenaires associatifs (Capital Filles, Energie Jeunes, Passeport Avenirs et Nos Quartiers ont des Talents...). La Fondation Orange est également engagée depuis de nombreuses années pour l'inclusion numérique notamment sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sans qualification, des femmes en situation précaire et des personnes avec autisme (maison digitale, Fablab, numérique solidaire, Tiers Lieux solidaire). Ainsi, chaque année, ce sont 50 000 personnes qui sont formées en France.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42 milliards d'euros en 2019 et 145 000 salariés au 31 mars 2020, dont 85 000 en France. Le Groupe servait 253 millions de clients au 31 mars 2020, dont 208 millions de clients mobile, 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.